Coop Oecoplan Biocontrol Appât anti-fourmis

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial Coop Oecoplan Biocontrol Appât anti-fourmis

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées
Insecticide contre les fourmis.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur
Andermatt Biogarten AG
Stahlermatten 6, CH-6146 Grossdietwil
Téléphone ++41 (0)62 917 50 00, Fax Fax ++41 (0)62 917 50 01
E-Mail info@biogarten.ch
Internet www.biogarten.ch

Service des renseignements
CSIT - Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone +41 (0)44 251 51 51

Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence
Schweiz. Toxi. InfoZentrum "STIZ" -- info@toxi.ch
Téléphone 145

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Phrases R
aucune

Éléments d'étiquetage

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Remarques relatives à l'étiquetage
Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Phrases R
aucune

Phrases S

2	Conserver hors de la portée des enfants.
45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
Tenir hors de portée des enfants.

Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l´homme et l´environnement
Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Mélanges
Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[g/kg]	Classification - 67/548/CEE
168316-95-8	--	spinosad; mixture	0,15	N, R50-53

Description
Pìège anti-fourmis avec la solution d´insecticide.
L'agent Spinosad se compose du mélange d'isomère avec les Spinosyn a (CAS 131929-60-7) ainsi que des Spinosyn d (CAS 131929-63-0).

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours
Après inhalation
Assurer un apport d'air frais.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels
Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction
Agents d´extinction appropriés
eau
mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

Agents d´extinction déconseillés pour des raison de sécurité
non connu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseils aux pompiers
Remarques diverses
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

Référence à d'autres sections

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Précautions lors de la manipulation
Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Für Unbefugte und Kinder unzugänglich aufbewahren!
Température de stockage recommandée: 20 °C.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Contrôle de l'exposition
Protection respiratoire
pas nécessaire

Protection des mains
pas nécessaire

Protection des yeux
pas nécessaire

Protection de la peau
pas nécessaire

Mesures générales de protection
Eviter les contacts longs et intensifs avec la peau.

Mesures d'hygiène
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Couleur	Odeur
liquide	bleu	caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 4	20,0 °C		Microprocesseur pH-Mètre	
température d'ébullition	ca. 100 °C				
Point d'éclair	> 100 °C			Abel-Pensky	
Inflammation à l'état solide	non applicable				
Inflammation à l'état gazeux	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Auto-inflammation	non applicable				
Pression de vapeur	pas nécessaire				
Densité	ca. 1,12 g/cm3	20 °C			
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau sans aucune limite.				

Propriétés favorisant la combustion
Le produit ne favorise pas la combustion.

Danger d'explosion
Le produit n'est pas explosif.

Autres informations
Les indication se réfèrent à la solution insecticide.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Stabilité chimique

Possibilité de réactions dangereuses

Conditions à éviter
Pas de réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles

Produits de décomposition dangereux
non connu
Informations diverses
Stable à température ambiante.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat	Calcul	
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			

Constatations empiriques
Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité
Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégrabilité				Biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation
Mobilité dans le sol
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Autres effets nocifs

Remarques générales
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Recommandations relatives au produit
Les petites quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte des déchets polluants.

Recommandations relatives à l'emballage
Les emballages entièrement vidés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

Produit de nettoyage recommandé
eau

Remarques générales
Lire le mode d'emploi!

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations diverses relatives au transport
Le produit n'est pas un produit dangereux.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau	1	Auto-classification (RFA)

Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Informations diverses
Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Teneur des phrases R/H contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification du mélange!)

R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.